

<b>FRANCOUAL Jean Baptiste</b>	<b>Classe : 1898 Mobilisé</b>	<b>Blessé Pensionné</b>	<b>Lien avec Espagnac : natif / résident</b>
------------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------	--------------------------------------------------

## IDENTIFICATION

**Nom** : Francoual

**Prénoms** : Jean, Baptiste

**Date et lieu de naissance** : 16.11.1878 à Espagnac Sainte-Eulalie

**Date et lieu de décès** : 04.03.1953, à Espagnac Sainte-Eulalie

**Filiation\*** : Feu Francoual Jean ; Francoual Emilie ; domiciliée à Espagnac Sainte-Eulalie

**Profession\*** : cultivateur

**Lieu de résidence\*** : Espagnac Sainte-Eulalie

**Description\*** : taille : 1,59 m. ; brun ; instruction : 3

(\*) situation à l'année de la classe

## ETATS DES SERVICES ANTERIEURS A 1914

**Classe** : 1898

**Conseil révision** (décision, motif) : bon pour le service 2<sup>ème</sup> partie de la liste ; dispensé « aîné de veuve »

**Incorporation** (date, lieu, unité) : 14.11.1899, à Cahors au 7<sup>ème</sup> régiment de ligne

**Libération** (date et motif) : 22.09.1900

**Réserves** (date, unités, période) :

versé dans réserve de l'armée d'active en novembre 1902 au 7<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de Cahors ; périodes rappel : septembre 1905 et août 1908 au 7<sup>ème</sup> RI à Cahors.

versé dans l'armée territoriale en octobre 1912 au 7<sup>ème</sup> RI à Cahors ; période de rappel mars 1909 au 23<sup>ème</sup> régiment d'artillerie.

versé dans la réserve de l'armée territoriale en octobre 1912 ;

**Observations** :

## ETATS DES SERVICES 14 – 18

**Conseil de révision** (date, décision et motif) :

**Mobilisation** (date, lieu, unité, grade) : 04.08.1914, à Cahors, au 7<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, soldat de 2<sup>ème</sup> classe

**Situation de famille à la mobilisation :** marié, 2 enfants

**Profession à la mobilisation\* :** cultivateur

**Résidence à la mobilisation\* :** Espagnac Sainte-Eulalie

(\*) situation établie au vu de la fiche matricule

**Chronologie des services :**

Blessé par éclat d'obus à la main gauche, le 31.12.14 aux Hurlus, évacué le même jour

Classé services auxiliaires par commission de réforme de Valence du 02.07.15 pour « Amputation de l'annulaire gauche et plaie à la jambe »

Renvoyé dans ses foyers le 12.08.15

Maintenu services auxiliaires par commission de réforme de Cahors du 12.10.15

Renvoyé dans ses foyers le 15.10.15 en raison de sa blessure de guerre

Réaffecté pour ordre au 7<sup>ème</sup> régiment d'infanterie le 01.03.19

**Récompenses** (médailles, citations) :

**Campagnes contre l'Allemagne :** 04.08.14 au 11.08.15

Zone de l'intérieur : 04.08.14 au 01.11.14

Zone des armées : 02.11.14 au 30.12.14

Zone de l'intérieur : 31.12.14 au 11.08.15 (campagne double, blessé)

**Décès** (date, lieu, circonstances) :

**Inhumation :**

**Commission réforme** (date, décision, motif) :

Examiné à Cahors le 08.03.1919 par les médecins experts du centre spécial de réforme de Toulouse : « indemnisable ; sera convoqué au centre spécial de réforme. ».

Commission de réforme Toulouse du 16.08.1919 : « maintenu services auxiliaires, proposé pour pension définitive avec un taux d'invalidité de 10 % pour amputation de l'annulaire et de la tête du métacarpien, légère limitation des mouvements d'extension du médus et de l'auriculaire ».

**Libération** (date, motif, lieu) : congé de démobilisation le 26.01.1920, se retire à Espagnac

**Durée de la mobilisation :** 5 ans et 5 mois dont 1 an en campagne

**Mentions** (mort pour la France, pensionné) :

Pensionné définitif à 10 % le 16.08.19

Carte du combattant 04.04.1930

Jean, Baptiste FRANCOUAL						
Age et résidence à la mobilisation : 35 ans ; Espagnac						
7° RI 04.08	blessé 31.12	services auxiliaires 02.07				7°RI pour ordre 01.03
1 9 1 4	1 9 1 5	1 9 1 6	1 9 1 7	1 9 1 8	1 9 1 9	
	01.11	12.08				26.01.1920
	Zone des armées	renvoyé dans ses foyers pour blessure de guerre				Démobilisé
	Zone de l'intérieur	Zone des armées	Armée d'orient		dans ses foyers pour blessure	

## **ETATS DES SERVICES POSTERIEURS A 1918**

### **Réserves** (date, unités, période) :

Concession de pension de 240 francs, accordée par arrêté du 07.10.1920 avec jouissance au 02.07.1915

Affecté dans les réserves du 7<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de Cahors

Passé au 9<sup>ème</sup> régiment d'infanterie le 01.01.1924

Classé en position sans affectation le 15.11.1926

**Résidence à la mobilisation** : Espagnac Sainte-Eulalie

### **Mobilisation 39** (date, lieu, unité) :

### **Campagnes contre l'Allemagne** :

### **Chronologie des services** :

**Libération** (date, motif, lieu) : 10.11.1927, libéré de toute obligation militaire

## **SOURCES DOCUMENTAIRES**

Registre matricule

Registres d'état civil

Recensement 1911

Historique du 7<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, imprimerie Coueslant, Cahors, 1920

Journal de marche et d'opérations du 7<sup>ème</sup> régiment d'infanterie

## **DIVERS**

### **1 – campagnes contre l'Allemagne :**

Jean Baptiste Francoual, est mobilisé dès le 4 août 1914 au 7<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de Cahors.

Il est âgé de 35 ans, marié et père de deux enfants âgés d'une dizaine d'années.

Il est cultivateur né et résidant à Espagnac où il décèdera en 1953 à l'âge de 75 ans.

Le régiment quitte Cahors le 5 août 1914 à partir de 16 heures pour rejoindre Valmy puis la frontière belge qu'il franchit le 20 août et connaitre un difficile baptême du feu le 22 août à Bertrix.

Cependant Jean Baptiste Francoual demeure pour sa part en zone de l'intérieur, vraisemblablement à l'instruction au 7<sup>ème</sup> RI à Cahors, où il reste, jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 1914 lorsqu'il rejoint ce régiment en zone des armées.

Le 7<sup>ème</sup> RI se trouve alors en ligne dans les tranchées devant Wargemoulin (commune de la Marne à une dizaine de kilomètres au nord-est de Somme-Suippe) depuis le 15 octobre.

Le régiment reste ensuite jusqu'au 6 décembre dans le secteur de Beauséjour-Mesnil-les-Hurlus, alternant avec le 9<sup>ème</sup> RI pour tenir la ligne de tranchées alors que la saison très pluvieuse ne favorise pas la création des ouvrages défensifs.

Le régiment rejoint ensuite par camions l'Argonne, débarquant le 7 décembre à Chaudefontaine puis le 8 à Vienne-le-Château. Il demeure dans le secteur jusqu'au 14 décembre et seul le 2<sup>ème</sup> bataillon sera engagé durant ces quelques jours dans le secteur de la Hazarée.

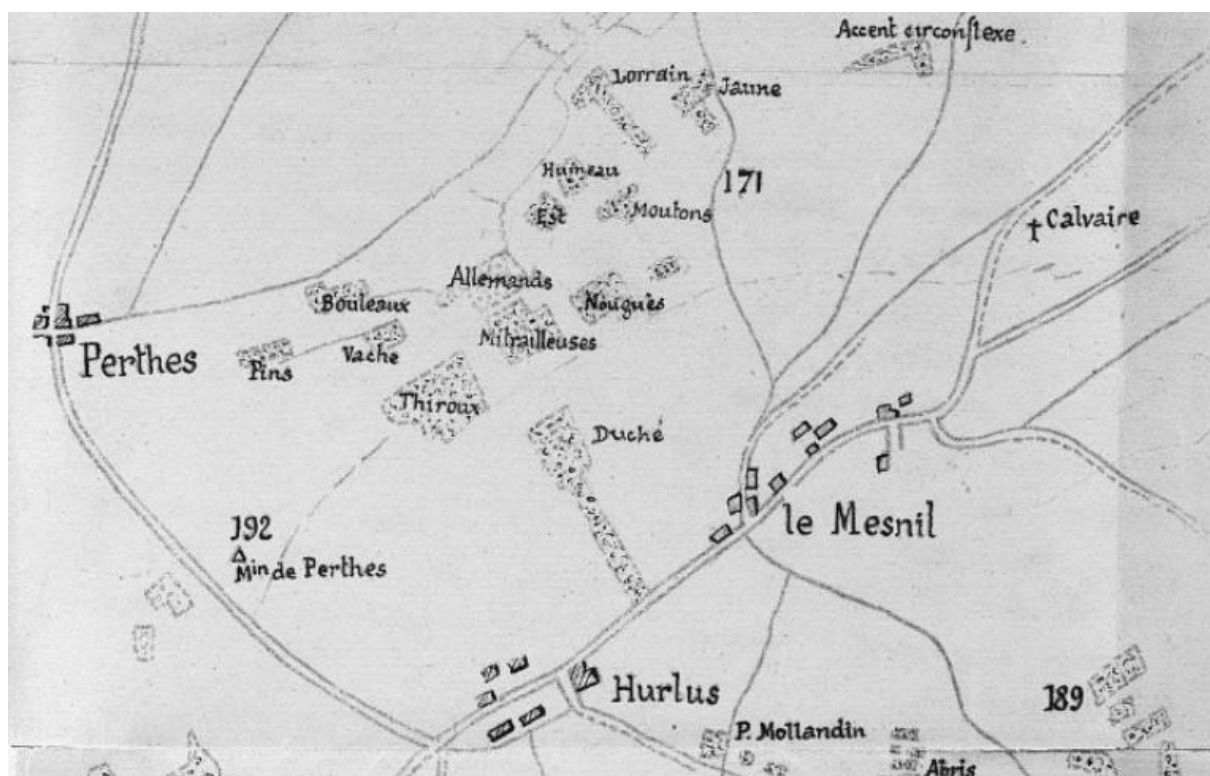
Le 16 décembre 1914, le régiment revient à Chaudefontaine puis Sainte-Menehould avant de s'embarquer pour Somme-Tourbe et rejoindre la Champagne où il demeure tout l'hiver.

Il y participe à l'offensive de Champagne d'abord en réserve, puis engagé à partir du 23 décembre 1914 dans une attaque réussie mais qui coûte 200 hommes au 1<sup>er</sup> bataillon.

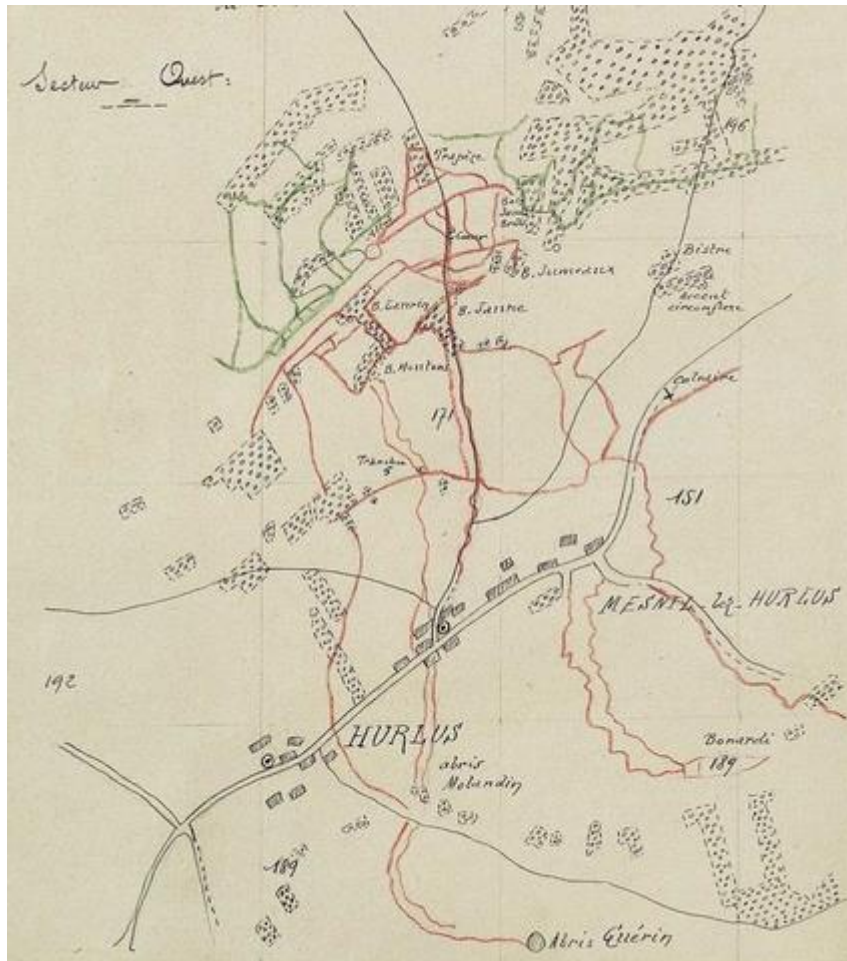
Le régiment en entier est réengagé le 30 décembre dans une grande et difficile offensive sur le bois du mouton et « les tranchées grises ».

Le 31 décembre le régiment est soumis à une contre-attaque allemande et les combats durent toute la journée, occasionnant 21 morts, 6 disparus et 35 blessés dont Jean Baptiste Francoual touché par éclats d'obus à la main et à la jambe gauche.

Il est évacué le jour même.



Plan du secteur des combats tiré du JMO du 7<sup>ème</sup> RI



Situation du front février 1915 extrait du JMO du 147<sup>ème</sup> RI

Ses campagnes contre l'Allemagne prennent fin le 11 août 1915 lorsqu'il est classé dans les services auxiliaires et renvoyé dans ses foyers pour blessure de guerre.

## 2 – blessure et convalescence :

C'est au cours de ces combats que Jean Baptiste Francoual est blessé par éclat d'obus à la main gauche, le 31 décembre 1914 aux Hurlus. Il a vraisemblablement été également touché à la jambe comme le mentionne la commission de réforme se prononçant le 2 juillet 1915 et qui constate l'amputation de l'annulaire gauche.

En 1919 il sera également mentionné l'amputation de la tête du métacarpien et une légère limitation des mouvements d'extension du médus et de l'auriculaire.

Au cours du premier semestre 1915, il a dû être hospitalisé dans la Drôme puisque c'est la commission de réforme de Valence qui statue en premier sur son cas proposant le 2 juillet 1915 son classement dans les services auxiliaires.

Il n'est toutefois pas affecté dans une unité mais au contraire renvoyé dans ses foyers le 12 août 1915.

Réexaminé par la commission de réforme de Cahors dès le 12 octobre 1915 après un très bref rappel au dépôt du 7<sup>ème</sup> RI, il est maintenu apte au service auxiliaire et donc mobilisé mais il est à nouveau renvoyé dans ses foyers dès le 15 octobre 1915 en raison de sa blessure de guerre.

Quoique toujours mobilisé, il ne sera plus réaffecté, ni rappelé à l'exception d'une affectation « pour ordre » au 7<sup>ème</sup> régiment d'infanterie à compter du 1<sup>er</sup> mars 1919.

Ce n'est que le 8 mars 1919 qu'il sera examiné à Cahors par les médecins experts du centre spécial de réforme de Toulouse qui déclarent sa blessure « indemnisable ; [et qu'il] sera convoqué au centre spécial de réforme. » pour y statuer.

La commission de réforme Toulouse se prononce en effet le 16 août 1919 en le maintenant apte aux services auxiliaires, et en le proposant pour une pension définitive avec un taux d'invalidité de 10 % « pour amputation de l'annulaire et de la tête du métacarpien, légère limitation des mouvements d'extension du médius et de l'auriculaire ».

Sa démobilisation ne sera en revanche prononcée qu'en janvier 1920, sa situation sans affectation et renvoyé dans ses foyers depuis la mi 1915 ne justifiant vraisemblablement pas une démobilisation rapide.